

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2013

o PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, René BRAND, Laura VIRET, Jean-Paul COUTY, Jean-François DUSONCHET, Joëlle BLANC, Jean-Louis GAL, Gilles TROTTE

o PERSONNES ABSENTES:

Cédric PIAZZA, Véronique VERELST.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

o ORDRE DU JOUR :

-DELIBERATIONS :

- **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT L'OFFICE DE TOURISME.**
- **CONVENTION AVEC ERDF POUR INFORMATION EN CAS DE COUPURES POUR TRAVAUX.**
- **CONVENTION DE DEMATERIALISATION AVEC LA TRESORERIE.**

-AFFAIRES DIVERSES

DELIBERATIONS :

- **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT L'OFFICE DE TOURISME.**

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles développe un office de tourisme avec le Pays de Fillière. Un employé commun a été recruté. Afin que l'ensemble des missions puissent s'exercer, la CCPC doit modifier ses statuts. Cette modification a été approuvée en conseil communautaire et doit être votée également par l'ensemble des équipes municipales de la CCPC.

Les nouvelles missions sont les suivantes:

- tourisme, accueil et information
- promotion, communication et commercialisation
- création d'un établissement public, industriel et commercial chargé des actions précitées.

VOTE 9 VOIX POUR

- **CONVENTION AVEC ERDF POUR INFORMATION EN CAS DE COUPURES POUR TRAVAUX.**

Par cette convention, ERDF s'engage à alerter les usagers lorsque des travaux programmés sont mis en œuvre et génèrent des coupures de courant. L'engagement de prévenance implique que la commune soit informée par courrier et procède à un affichage de l'information, mais également que les usagers qui en feront la demande pourront directement être informés par SMS ou par mail.

VOTE 9 VOIX POUR

- **CONVENTION DE DEMATERIALISATION AVEC LA TRESORERIE.**

Ce type de convention, qui a déjà été mis en œuvre avec la Préfecture, concerne cette fois la Trésorerie. Le transfert des actes aux finances publiques pourra dorénavant se faire par internet.

VOTE 9 VOIX POUR

-AFFAIRES DIVERSES

- **JOURNEE ENVIRONNEMENT:** cette année, la date du samedi 20 avril a été retenue. Les personnes volontaires sont invitées à participer notamment au nettoyage et au débroussaillage de chemins forestiers
- **APERITIF NOUVEAUX HABITANTS:** la date retenue pour cette réception est le 18 mai. Les personnes qui habitent notre commune depuis 2 à 3 ans seront invitées par l'équipe municipale.
- **JEUX D'EXTERIEUR POUR LES ENFANTS:** Le Maire a rencontré les responsables de SA Mont Blanc. Une convention devra être signée avec eux pour que la SA Mont Blanc soit dégagée de toute responsabilité concernant l'espace jeux qui sera installé sur son terrain.
Joëlle BLANC a recueilli plusieurs propositions de matériels et les présente aux élus pour qu'un choix soit fait. Le modèle retenu est celui de la société MAG EQUIP qui propose un ensemble pour la somme de 3449€ HT .Il est adapté aux enfants de 3 à 8 ans. Des informations complémentaires devront être recueillies sur la réglementation pour la nature du sol à prévoir ainsi que pour le contrat d'assurance.
- **VERANDA ECOLE:** Les travaux sont maintenant achevés et l'espace est utilisable.
- **VOIRIE:** des devis ont été demandés pour la cour devant la salle municipale et pour la route des Crétailloux. Devant la salle, un rabotage sera nécessaire sur environ 2 m pour que la pente du nouveau revêtement emmène les eaux pluviales dans la bonne direction. Ces travaux sont chiffrés à 22000€.
Pour la route des Crétailloux, un tapis de 6 à 8 cm sera réalisé pour la somme de 46000€. Suite à une remarque de Jean-Louis GAL sur les difficultés de croisement pour les cars scolaires, une aire de croisement sera prévue au milieu de la montée.
Le Maire informe également les élus que le talus qui longe l'ancienne école sera redressé. Un petit enrochement stabilisera l'ensemble et viendra prolonger l'enrochement réalisé il y a quelques années. Ces travaux seront engagés sur 70 mètres pour la somme de 8000€.
- **DENEIGEMENT:** Jean-Michel BRAND, qui réalisait le déneigement de l'accès à nos bâtiments, arrête cette activité. Le Maire va demander des devis pour équiper la commune d'un petit tracteur avec une lame. L'employé municipal pourra ainsi assurer ce déneigement .La prestation pourrait également être facturée à la SA Mont Blanc pour le bâtiment qui les concerne. Enfin, l'achat d'accessoires complémentaires tels qu'une tondeuse et un godet permettront de rentabiliser cet engin par d'autres missions
- **SUITES TEMPETE D'OCTOBRE:** la société Chaumontet va faire une offre pour enlever les arbres qui ont été arrachés sur les terrains de la commune. L'accès difficile du terrain en bas de la scierie nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée. Lors de l'intervention, les sapins qui sont resté debout devront également être coupés pour ne pas avoir à renouveler l'opération ultérieurement.
Le Maire indique également qu'un bûcheron a déclaré de futurs travaux dans la parcelle d'un particulier pour environ 400 m3 de bois. Un constat d'huissier des accès sera demandé avant les travaux pour vérifier ensuite qu'aucune dégradation n'aura été causée.
- **POTEAU TELEPHONE CASSE :** depuis plusieurs mois, un poteau téléphonique est cassé au bord de la route de la Muraz et les conseillers demandent au Maire ce qui est fait pour résoudre la situation. Le Maire assure que plusieurs relances ont déjà été faites par la mairie. Le poteau devrait prochainement être remplacé.
- **REUNION DENEIGEMENT CCPC:** Joëlle BLANC demande au Maire les décisions qui ont été prises lors de cette réunion. Le Maire indique que les élus responsables au niveau départemental ont pris conscience des problèmes de déneigement que nous connaissons localement. Ils vont remédier au manque de rapidité du déneigement qui pénalise les ramassages scolaires ainsi que les usagers de la route. Lors des prochains appels d'offre, il sera demandé aux autocaristes d'équiper leurs véhicules de pneus neige à l'avant et à l'arrière. Cela évite bien des difficultés dans les secteurs qui ont déjà pris cette décision. Jean-Louis GAL rétorque que les prix du transport sont orientés à la baisse et ne sont pas en cohérence avec ce type de décision. Il assure également qu'il ne faut pas tout reprocher aux chauffeurs: dans certains cas, comme au chef-lieu de notre commune, il est très difficile pour les cars scolaire de faire un demi-tour. Pour lui, c'est à cause des trottoirs.
Le Maire répond que les trottoirs permettent justement de sécuriser la conduite en positionnant les limites de la chaussée.
- **VISITE SOUS PREFET:** Joëlle BLANC demande si le Sous-Préfet qui avait annulé sa visite pour cause de chutes de neige a prévu une nouvelle visite. La date du 29 avril à 16 h a été retenue. Joëlle demande que dans le cas d'une annulation d'un rdv comme cela s'est produit pour cette visite, les conseillers soient prévenus par téléphone et non par mail.
- **JEUX :** le babyfoot est en cours de réparation, Gilles TROTTET a découpé des pièces en chêne et M.LOPONTE se charge de les sculpter. Un couvercle de protection sera fait.
- **TABLE D'ORIENTATION:** le devis modifié pour un visuel de 160 x 60 cm atteint le budget de 7 355,40€ TTC. Il sera mis en fabrication dès que le fichier informatique sera prêt.